

**Délibération approuvant les modalités de contrôle des connaissances  
de la formation FIBE 08**

**Vu** le code de l'éducation ;

**Vu** le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques et notamment les articles 20 et 21 ;

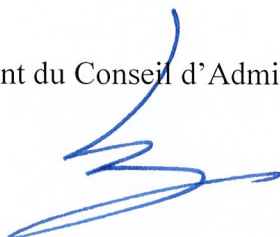
**Sur** proposition du directeur et du directeur des études et des stages.

Le conseil d'administration réuni le 10 octobre 2018 en séance plénière, sous la présidence de M. Jean-François BALAUDÉ, après en avoir délibéré, **approuve à l'unanimité les modalités de contrôle des connaissances de la formation FIBE 08, annexées à la présente délibération.**

La présente délibération sera transmise à la rectrice de l'académie de Lyon, Chancelière des universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

**Fait à Lyon, le 10 octobre 2018**

Le président du Conseil d'Administration

A blue ink signature of M. Jean-François BALAUDÉ, consisting of several fluid, overlapping strokes.

**M. Jean-François BALAUDÉ**

Le directeur

A blue ink signature of M. Yves ALIX, featuring a stylized 'Y' and 'A'.

**M. Yves ALIX**

**Modalités de contrôle des connaissances**

**Formation de bibliothécaire de l'Enssib  
Cycle 8 (octobre 2018 - mars 2019)**

Le contenu et les modalités d'organisation de la formation sont définis selon l'arrêté du 11 mai 2010.

Les enseignements ont été construits autour de dix (10) unités évaluées et d'un stage pédagogique.

Il est rappelé que la formation initiale des bibliothécaires d'État et des bibliothécaires de la Ville de Paris, si elle demeure effectivement évaluée, ne donne pas lieu à l'attribution de notes. Ne donnant pas lieu à délivrance d'un diplôme, ces modalités de contrôle des connaissances ne proposent pas de seconde session.

L'évaluation des UE est organisée de façon à vérifier que les enseignements sont acquis et les savoir-faire assimilés. Le stage pédagogique est obligatoire. Il donne lieu à un rapport d'expérience, dont l'évaluation est complétée par une appréciation qualitative effectuée par l'établissement d'accueil.

## Formation de bibliothécaire

Unités d'enseignements	Modalités	
Séminaire de rentrée : Connaître et comprendre son environnement	-	-
UE Mettre en place une politique documentaire dynamique	Dossier d'analyse	Travail de groupe
UE Concevoir et mettre en œuvre des services aux publics	Entretien semi-directif	Travail individuel
UE Renseigner et former efficacement les usagers	Production écrite de recherche d'information	Travail de groupe
UE Comprendre les enjeux juridiques	Évaluée avec d'autres UE	-
UE Diriger un projet	Dossier de gestion de projet + fiche individuelle	Travail de groupe + individuel
UE Gérer un service		
UE Gérer un budget		
UE Communiquer et valoriser collections et services	Production écrite avec restitution orale	Travail de groupe
UE Maîtriser les catalogues et l'indexation	Étude de cas	Travail de groupe
UE Numériser et publier en ligne		
Stage pédagogique	Dossier synthétique d'observation et d'analyse	Travail individuel
MT Anglais	Présentation orale en anglais	Travail individuel
Options d'adaptation au poste	<i>Ces options servent à approfondir les enseignements en fonction du poste du futur bibliothécaire ; elles ne sont pas évaluées.</i>	

UE = unité d'enseignement MT = module transversal